

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: 2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

Code: D100062

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes: Colle. Produit d'étanchéité.

Utilisations déconseillées: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TEL : +32 (0)9 282 43 61
FAX : +32 (0)9 337 04 96
HOMEPAGE: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 (0)70 245 245.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé.

2.2 Eléments d'étiquetage

Ce produit est soumis à une obligation d'étiquetage selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger: /

Mention d'avertissement: /

Mentions de danger: /

Conseils de prudence: /

Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Autres dangers: Aucun danger particulier connu.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Substance		Conc. [%]
CAS: 2768-02-7 EINECS/ELINCS: 220-449-8 Reg-No.: 01-2119513215-52-XXXX	Trimethoxyvinylsilane	1-<5
	GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Acute Tox. 4: H332	
CAS: 13822-56-5 EINECS/ELINCS: 237-511-5 Reg-No.: 01-2119510159-45-XXXX	3-(Trimethoxysilyl)propylamine	1-<5
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 – Skin Irrit.: H315	
CAS: 2530-83-8, EINECS/ELINCS: 219-784-2, Reg-No.: 01-2119513212-58	[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	1-<5
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318	

Commentaire relatif aux composants: Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Indications générales: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Fournir la fiche de données de sécurité au médecin.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié: Dioxyde de carbone. Jet d'eau pulvérisée. Mousse. Poudre d'extinction.

Agent d'extinction non approprié: Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. Oxyde nitrique (NOx). Oxyde de carbone (CO). Oxydes de soufre (SOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et/ou de combustion. Porter un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Forme des sols glissants avec l'eau. Utiliser des vêtements de protection individuel.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement le produit. Ramasser les résidus avec un produit absorbant des liquides (par ex. sable, sciure, liant à usage général). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains pendant les pauses et après le travail. Protégez la peau de manière préventive avec une pommade protectrice de la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez uniquement dans son emballage d'origine. Empêcher la pénétration dans le sol. Ne pas stocker avec des agents oxydants. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Conserver le contenant hermétiquement fermé. Stocker au frais et au sec. Protéger contre l'eau et des environnements humides.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail (BE): Non applicable.

DNEL

3-(Triméthoxysilyl)propylamine, CAS: 13822-56-5		
Industrie dermique	Effets systématiques à long terme	8,3 mg/kg pc/jour
Industrie inhalatoire	Effets systématiques à long terme	58 mg/m ³
Consommateurs absorption orale	Effets systématiques à long terme	5 mg/kg pc/jour
Consommateurs dermique	Effets systématiques à long terme	5 mg/kg pc/jour
Consommateurs inhalatoire	Effets systématiques à long terme	17 mg/m ³
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane, CAS: 2530-83-8		
Industrie inhalatoire	Effets systématiques à long terme	147 mg/m ³
Industrie dermique	Effets systématiques à long terme	21 mg/kg/d
Industrie inhalatoire	Effets systématiques à court terme	147 mg/m ³
Industrie dermique	Effets systématiques à court terme	21 mg/kg/d
Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7		
Industrie inhalatoire	Effets systématiques à court terme	260 mg/m ³
Industrie dermique	Effets systématiques à long terme	3,9 mg/kg pc/jour
Industrie inhalatoire	Effets systématiques à long terme	27,6 mg/m ³
Consommateurs absorption orale	Effets systématiques à long terme	0,3 mg/kg pc/jour
Consommateurs dermique	Effets systématiques à long terme	7,8 mg/kg pc/jour
Consommateurs inhalatoire	Effets systématiques à long terme	6,7 mg/m ³

PNEC

3-(Triméthoxysilyl)propylamine, CAS: 13822-56-5	
Sédiment (eau douce), 1,2 mg/kg sédiment poids sec	
Eau douce, 330 µg/L	
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 13 mg/L	
Sédiment (Eau de mer), 120 µg/kg sédiment poids sec	
Sol, 45 µg/kg sol poids sec	
Eau de mer, 33 µg/L	
[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane, CAS: 2530-83-8	
Eau douce, 1 mg/l	
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), > 10 mg/l	
Sol, 0,13 mg/kg	
Sédiment, 0,79 mg/kg	
Eau de mer, 0,1 mg/l	
Triméthoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7	
Eau douce, 400 µg/L	
Sol, 0,06 mg/kg poids sec	
Sédiment (Eau de mer), 0,15 mg/kg sédiment poids sec	
Eau de mer, 40 µg/L	
Sédiment (eau douce), 1,5 mg/kg sédiment poids sec	

8.2 Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux: S'il y a un risque d'éclaboussures: Lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains: Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants. 0,7 mm; caoutchouc butyle >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle: Vêtements de protection légers.

Divers: Le type de protection corporelle doit dépendre de la concentration et de la quantité des substances dangereuses sur le lieu de travail. La résistance chimique de la protection doit être arrangée avec le fournisseur. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions normales.

Risques thermiques: Non applicable.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: Se conforme aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Pâteux.
Couleur:	Gris.
Odeur:	Caractéristique.
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.
Valeur du pH:	Pas de données disponibles.
Valeur du pH [1%]:	Pas de données disponibles.
Point d'ébullition [°C]:	Pas de données disponibles.
Point d'éclair [°C]:	> 98
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]:	Non applicable.
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable.
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable.
Propriétés comburantes:	Non.
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]:	Pas de données disponibles.
Densité [g/ml]:	1,2 (20°C/68,0°F)
Densité apparente [kg/m³]:	Pas de données disponibles.
Solubilité dans l'eau:	Inmiscible.
Solubilité dans autres solvants:	Pas de données disponibles.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	Pas de données disponibles.
Viscosité cinématique:	Pas de données disponibles.
Densité relative de vapeur:	Pas de données disponibles.
Vitesse d'évaporation:	Pas de données disponibles.
Point de fusion [°C]:	Pas de données disponibles.
Temp. d'auto-inflammation:	N'est pas auto-inflammable.
Temp. de décomposition [°C]:	Non applicable.
Caractéristiques des particules:	Pas de données disponibles.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

10.1 Réactivité

Aucun connu lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec des agents oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement.

10.5 Matières incompatibles

Sensible à l'humidité.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë orale

Produit: Orale, en raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

3-(Trimethoxysilyl)propylamine, CAS: 13822-56-5

LD50, orale, Rat, 2,97 mL/kg de poids corporel

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane, CAS: 2530-83-8

LD50, orale, Rat, 8.025 mg/kg (OECD 401)

NOAEL, orale, Rat, 1.000 mg/kg/28j (OECD 407)

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

LD50, orale, Rat, 7120 mg/kg (OECD TG 401)

NOAEL, orale, Rat, < 62,5 mg/kg (28j) (OECD TG 422)

Toxicité cutanée aiguë

Produit: Dermique, en raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

3-(Trimethoxysilyl)propylamine, CAS: 13822-56-5

LD50, dermique, Lapin, 11,3 mL/kg de poids corporel

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane, CAS: 2530-83-8

LD50, dermique, Lapin, 4.250 mg/kg (OECD 402)

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

LD50, dermique, Lapin, 3259 mg/kg de poids corporel

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

Toxicité aiguë par inhalation

Produit: Inhalation, en raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

3-(Trimethoxysilyl)propylamine, CAS: 13822-56-5

LC50, inhalation, Rat, 5 - 16 ppm (6h)

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane, CAS: 2530-83-8

LC50, inhalation, Rat, > 5.300 mg/l/4h (OECD 403)

NOAEL, inhalation, Rat, 0,225 mg/l/14j (OECD 412)

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

LD50, inhalation, Rat, 16,8 mg/l (4h) (OECD TG 403)

NOAEL, inhalation, Rat, 0,058 mg/l (98j)

Lésions oculaires graves et irritation des yeux

Produit: Œil, OECD 437, non-irritant

Ingrédient

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

Œil, Lapin, OECD 405, 24h, non-irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

Dermique, Lapin, OECD 405, 24h, pas irritant.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

Dermique, Cobaye, ECHA, OECD 406, pas sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7

NOAEL, inhalation (vapeur), Rat, 0,058 mg/kg, OECD 413

Mutagénicité

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
in vitro, OECD 471, négative

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingrédient

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
Rat, OECD 422, négative

Cancérogénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales

Les données toxicologiques indiquées pour les composants sont destinées aux personnes impliquées dans le domaine médical, aux professionnels de la sécurité et de la santé au travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques indiquées pour les composants ont été fournies par les fabricants de matières premières.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ingrédient

3-(Trimethoxysilyl)propylamine, CAS: 13822-56-5
LC50, (96h), poisson, 934 mg/L
EC50, (72h), Algues, >603 - 1000 mg/L
EC50, (48h), Daphnia magna, 331 mg/L

[3-(2,3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane, CAS: 2530-83-8
LC50, (48h), ca. 324 mg/l (Simocephalus vetulus)
LC50, (96h), Cyprinus carpio, ca. 55 mg/l
EC50, Algues, 119 mg/l/7j
NOEC, Algues, < 50 mg/l/7j
NOEC, (21j), Daphnia magna, >= 100 mg/l (OECD 211)
EC10, Algues, 40 mg/l/7j

Trimethoxyvinylsilane, CAS: 2768-02-7
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, 191 mg/l
EC50, Pseudokirchneriella subcapitata, 210 mg/l (7j) (US-EPA)
EC50, (48h), Daphnia magna, 168,7 mg/l (92/69/EWG C.2)
EC10, Pseudomonas putida, 1000 mg/l (5h)

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement: Pas déterminé.

Comportement dans les stations d'épuration: Pas déterminé.

Biodégradabilité: Pas déterminé.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas déterminé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Pas d'information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement. Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit: Les réglementations nationales et locales doivent être prises en compte. Coordonner l'élimination avec les autorités si nécessaire.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 080410

Emballage non nettoyé: Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 150102
150101

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID: PAS DE MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport fluvial (ADN): PAS DE MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport maritime selon IMDG: NON CLASSÉ COMME « MARCHANDISE DANGEREUSE ».

Transport aérien selon IATA: NON CLASSÉ COMME « MARCHANDISE DANGEREUSE ».

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID: Non.

Transport fluvial (ADN): Non.

Transport maritime selon IMDG: Non.

Transport aérien selon IATA: Non.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Informations pertinentes aux sections 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non déterminé.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE: 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/EU; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (EU) 1272/2008; 75/324/EEG ((EG) 2016/2037); (EU) 2020/878; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT: ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021)

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Mentions de danger

H315 Provoque irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT A)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H332 Nocif par inhalation.

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ATE = acute toxicity estimate
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
LC50 = Lethal concentration, 50%
LD50 = Median lethal dose
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No Observed Effect Concentration
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC = Predicted No-Effect Concentration
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
STP = Sewage Treatment Plant
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

LE REJET DE LA RESPONSABILITÉ. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: 2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

Code: D100062

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes: Colle. Produit d'étanchéité.

Utilisations déconseillées: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TEL : +32 (0)9 282 43 61
FAX : +32 (0)9 337 04 96
HOMEPAGE: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 (0)70 245 245.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé.

2.2 Eléments d'étiquetage

Ce produit est soumis à une obligation d'étiquetage selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger: /

Mentions de danger: /

Conseils de prudence: /

2.3 Autres dangers

Autres dangers: Aucun danger particulier connu.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Commentaire relatif aux composants: Aucun composant dangereux. Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Indications générales: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Consulter un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Fournir la fiche de données de sécurité au médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié: Dioxyde de carbone. Jet d'eau pulvérisée. Mousse. Poudre d'extinction.

Agent d'extinction non approprié: Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. Oxyde nitrique (NOx). Oxyde de carbone (CO). Oxydes de soufre (SOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou/et de combustion. Porter un appareil respiratoire autonome. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Forme des sols glissants avec l'eau. Utiliser des vêtements de protection individuel.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement le produit. Ramasser les résidus avec un produit absorbant des liquides (par ex. sable, sciure, liant à usage général). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains pendant les pauses et après le travail. Protégez la peau de manière préventive avec une pommade protectrice de la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservez uniquement dans son emballage d'origine. Empêcher la pénétration dans le sol. Ne pas stocker avec des agents oxydants. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Conserver le contenant hermétiquement fermé. Stocker au frais et au sec. Protéger contre l'eau et des environnements humides.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail (BE): Non applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux: S'il y a un risque d'éclaboussures: Lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains: Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants. 0,7 mm; caoutchouc butyle >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle: Vêtements de protection légers.

Divers: Le type de protection corporelle doit dépendre de la concentration et de la quantité des substances dangereuses sur le lieu de travail. La résistance chimique de la protection doit être arrangée avec le fournisseur. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire: Non requis dans des conditions normales.

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

Risques thermiques: Non applicable.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: Se conforme aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Pâteux.
Couleur:	Gris.
Odeur:	Caractéristique.
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.
Valeur du pH:	Pas de données disponibles.
Valeur du pH [1%]:	Pas de données disponibles.
Point d'ébullition [°C]:	Pas de données disponibles.
Point d'éclair [°C]:	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]:	Non applicable.
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable.
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable.
Propriétés comburantes:	Non.
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]:	Pas de données disponibles.
Densité [g/ml]:	1,8 (20°C/68,0°F)
Densité apparente [kg/m³]:	Pas de données disponibles.
Solubilité dans l'eau:	Inmiscible.
Solubilité dans autres solvants:	Pas de données disponibles.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	Pas de données disponibles.
Viscosité cinématique:	Pas de données disponibles.
Densité relative de vapeur:	Pas de données disponibles.
Vitesse d'évaporation:	Pas de données disponibles.
Point de fusion [°C]:	Pas de données disponibles.
Temp. d'auto-inflammation:	N'est pas auto-inflammable.
Temp. de décomposition [°C]:	Non applicable.
Caractéristiques des particules:	Pas de données disponibles.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales (température ambiante).

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec des agents oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement.

10.5 Matières incompatibles

Sensible à l'humidité.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë orale

Produit: Orale, en raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité cutanée aiguë

Produit: Dermique, en raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Produit: Inhalation, en raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves et irritation des yeux: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire/cutanée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénèse: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales: Les données toxicologiques indiquées pour les composants sont destinées aux personnes impliquées dans le domaine médical, aux professionnels de la sécurité et de la santé au travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques indiquées pour les composants ont été fournies par les fabricants de matières premières.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

12.1 Toxicité

Produit: En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement: Pas déterminé.

Comportement dans les stations d'épuration: Pas déterminé.

Biodégradabilité: Pas déterminé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas déterminé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Pas d'information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement. Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit: Les réglementations nationales et locales doivent être prises en compte. Coordonner l'élimination avec les autorités si nécessaire.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 080410

Emballage non nettoyé: Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé): 150102
150101

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID: PAS DE MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport fluvial (ADN): PAS DE MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport maritime selon IMDG: NON CLASSÉ COMME « MARCHANDISE DANGEREUSE ».

Transport aérien selon IATA: NON CLASSÉ COMME « MARCHANDISE DANGEREUSE ».

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID: Non applicable.

Transport fluvial (ADN): Non applicable.

Transport maritime selon IMDG: Non applicable.

Transport aérien selon IATA: Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID: Non.

Transport fluvial (ADN): Non.

Transport maritime selon IMDG: Non.

Transport aérien selon IATA: Non.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Informations pertinentes aux sections 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non déterminé.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE: 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/EU; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (EU) 1272/2008; 75/324/EEG ((CE) 2016/2037); (EU) 2020/878; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT: ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021)

Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 29/09/2021

2K MTSEAL GRIJS (COMPONENT B)

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform Chemical Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

LE REJET DE LA RESPONSABILITÉ. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.